

Communiqué de presse du Commissariat aux Assurances

Le secteur de l'assurance non vie est toujours aussi dynamique et ses primes présentent une croissance de 12% sur les trois premiers trimestres de 2021 comparativement à la période analogue de 2020.

A cet égard, la bonne performance du secteur maritime est portée en grande partie par une entreprise d'assurance ayant démarré ses activités en 2021.

Quant au secteur de l'assurance international, les entreprises luxembourgeoises parviennent à augmenter leur base de clients de façon significative dans un environnement généralisé de remontée des prix avec une forte prédominance dans les assurances « dommages ».

En assurance-vie, la croissance exceptionnelle en termes de primes émises brutes observée à la fin du 2^e trimestre continue au 3^e trimestre pour s'établir à 42,7% sur les 3 premiers trimestres de l'année 2021 comparativement à une période identique en 2020. Elle est aussi bien imputable aux produits à rendements garantis (croissance de 37,64%) qu'aux produits en unités de compte (croissance de 44,24%).

La collecte nette, c'est-à-dire l'encaissement diminué des rachats, est positive et s'élève à plus de 8 milliards d'euros. Il est à remarquer que la collecte nette imputable aux produits à rendements garantis ne représente que 7,7% de la collecte nette totale.

Le total des provisions techniques des entreprises d'assurance-vie s'établit à 222 milliards d'euros à la fin septembre 2021. Cette diminution par rapport à la situation au 30 juin 2021 est essentiellement imputable à la succursalisation (au cours du mois d'août 2021) d'une entreprise d'assurance-vie qui appartenait à un groupe d'assurance allemand.